

## Que je t'aime

Vous trouverez des titres d'articles un peu détournés en ce jour si particulier marqué par le décès de Johnny. En hommage au rocker cher au cœur des Français, la rédaction a pioché dans le répertoire de l'artiste ces chansons qui ont émaillé la vie de tant de Français depuis plusieurs générations.

## JUSTICE

## Ne joue pas ce jeu-là

**SYNDICATS.** Le procès est pour le moins atypique. À la suite de la grève de sept mois qui ont mené les postiers de Rivesaltes, Espira et Claira de novembre 2015 à juillet 2016, les syndicats CGT et Sud ont décidé d'assigner La Poste en justice pour non-respect du protocole d'accord qui a permis de mettre fin au conflit. « Nous avons négocié le paiement de 46 jours de grève sur 214, explique le délégué CGT de la poste de Rivesaltes, Alexandre Pignon. Mais aucun d'entre nous n'a finalement été payé pour 46 jours. Sur douze grévistes, nous sommes deux à avoir été rémunérés pour 44 jours.

Les autres ont eu moins. » Les syndicats estiment également que les points de l'accord concernant les renforts promis n'ont pas été respectés. De son côté, la direction de La Poste assure que « l'ensemble des points du protocole d'accord ont été respectés ». Elle précise aussi que depuis la signature du document, « aucun gréviste n'a contesté le calcul réalisé concernant la prise en compte des jours de grève ». Les deux parties ont pu exprimer leurs arguments lors de l'audience qui s'est tenue ce mercredi matin devant le tribunal de Perpignan.



« Il s'agit d'un procès un peu inhabituel, indique l'avocat des postiers, Luc Kirkyacharian (ci-contre, en train de s'entretenir avec ses clients après l'audience d'hier). Les bureaux de grande instance n'ont pas l'habitude de voir les syndicats en demande. Mais le jour nous a écoutés assez longuement. Maintenant, attend la décision. » Verdict le 24 janvier prochain.

Arnaud And

INNOVATION. Une société catalane a créé des « box » de contenus numériques.

## Des raisons d'espérer

Imaginez-vous dix ou quinze ans en arrière quand les connexions internet de 56 Ko ne permettaient pas de télécharger plus de 2 Mo de fichiers et qu'en plus, ça ne fonctionnait pas toujours correctement ! C'est encore le cas dans certains pays d'Afrique et c'est pour ça qu'on a inventé DataCup ». Florent Thomas a mis au point, avec Pascal Betschen, une solution autonome d'accès et de partage de contenus numériques embarquée dans un petit caisson de 5 kilos. Et utilisable précisément là où fibre

nes », insistent Florent Thomas et Pascal Betschen. Parmi « ces zones », des pays africains dont le Niger. Dans cet Etat d'Afrique de l'ouest, DataCup est notamment présent dans les camps de réfugiés du UNHCR, le Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies, au nord du pays. Le dispositif catalan permet ainsi de fournir des informations aux réfugiés choisies par le HCR. « Il s'agit de documents et procédures administratifs dans leur langue, d'images en anglais car beaucoup de réfugiés sont anglophones et

plus importante que celle de Perpignan par exemple, selon l'entrepreneur, mais qui a un ADSL de 12 Mo quand en Europe, nous avons au moins 20 Mo à domicile ! ».

## ■ Une embauche en 2018

En discussion avec Handicap International « et d'autres ONG notamment en lien avec l'agriculture », les promoteurs de DataCup affichent déjà un chiffre d'affaires de « 30 000 euros » qu'ils ambitionnent de porter à « 100 000 euros en 2018 ». Et ont « besoin